



## QUINZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Autres questions financières****Nominations au Comité des placements  
de l'Organisation internationale du Travail**

1. Le Comité des placements de l'Organisation internationale du Travail a été créé en 1946 pour fournir des orientations sur les investissements de la Caisse des pensions du personnel du BIT. Cette caisse, qui a été remplacée par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, ne compte plus aujourd'hui que six bénéficiaires. Aux termes de l'article V du Règlement de l'Institut international d'études sociales, les placements des avoirs de l'Institut sont décidés après consultation du Comité des placements de l'OIT. L'article VI du Statut du Centre international de formation de l'OIT à Turin prévoit également la consultation du Comité des placements de l'OIT pour les placements du Centre. Le comité est aussi appelé à fournir au Bureau un avis impartial sur le placement et la gestion de ses avoirs financiers.
2. Le Comité des placements est un organe consultatif désigné par le Conseil d'administration sur recommandation de la Commission du programme, du budget et de l'administration. Les membres du comité dont le mandat a expiré en décembre 2005 sont M. Yves Oltramare, le baron Sirtema van Grovestins et M. Jean-Pierre Cuoni. Après de nombreuses années de service, M. Oltramare et le baron Sirtema van Grovestins ont indiqué qu'ils souhaitaient se retirer du comité. Il est proposé de remplacer les deux membres sortants par M. Rolf Banz et M. René Zagolin, qui ont tous deux une longue expérience de la gestion financière et de la gestion des placements. Un bref aperçu de leur expérience figure à l'annexe du présent document. M. Jean-Pierre Cuoni, qui préside la EFG Private Bank de Zurich, est membre du Comité des placements depuis novembre 1985; il est proposé qu'il soit reconduit dans ses fonctions. La participation aux travaux du comité se fait à titre honorifique et n'est pas rémunérée.
3. Le Directeur général se félicite des travaux efficaces et harmonieux du comité et tient à remercier M. Oltramare et le baron Sirtema van Grovestins pour leur engagement et leurs loyaux services.
4. *La commission voudra sans doute recommander au Conseil d'administration:*
  - i) *d'exprimer ses remerciements à M. Yves Oltramare et au baron Sirtema van Grovestins pour leurs années de service au Comité des placements;*

- ii) *de renouveler la nomination de M. Jean-Pierre Cuoni comme membre du Comité des placements pour une nouvelle période de trois ans arrivant à expiration le 31 décembre 2008;*
- iii) *de nommer M. Rolf Banz et M. René Zagolin membres du Comité des placements pour une période de trois ans arrivant à expiration le 31 décembre 2008.*

Genève, le 15 mars 2006.

*Point appelant une décision:* paragraphe 4.

## **Annexe**

### **Rolf Banz**

Rolf Banz est entré en 1996 à Pictet & Cie où il occupe le poste de «Chief Investment Architect» et vice-président de Pictet Asset Management Ltd.

Au début de sa carrière, M. Banz a enseigné dans plusieurs écoles de commerce aux Etats-Unis et en Europe. Il est bien connu de la communauté financière pour avoir découvert le «Small Cap Effect». Il a ensuite créé à Londres une entreprise de gestion des placements spécialisée dans les stratégies du petit capital pour les investisseurs institutionnels. Après la vente de sa société à Alliance Capital, il a été nommé responsable de leur bureau à Londres.

M. Banz (MBA) de l'Institut européen d'administration des affaires (INSEAD) est titulaire d'une maîtrise en gestion et d'un doctorat en économie et en finances de l'Université de Chicago.

### **René Zagolin**

René Zagolin est entré au service du Comité international de la Croix-Rouge en 1985 et a occupé depuis lors divers postes liés aux finances au sein de l'organisation, dont celui de chef de la Section de la trésorerie. Depuis 1988, il est membre du conseil d'administration de diverses fondations liées au CICR, y compris la Caisse de pensions, et cette année il a été nommé directeur de la Caisse de pensions.

Avant d'entrer au CICR, M. Zagolin a occupé dans le secteur privé plusieurs postes liés à la trésorerie aux niveaux national et international.

M. Zagolin est titulaire d'une maîtrise en économie et finances de l'Université de Neuchâtel.